

Ce questionnaire élaboré par l'antenne Deux Pieds Deux Roues de Castanet s'appuie sur ceux réalisés pour Toulouse et par l'antenne de Tournefeuille que nous remercions.



Introduction

Objet de la démarche

Notre but est d'éclairer le débat politique en permettant aux citoyens de mieux connaître le positionnement et les engagements des différentes listes candidates aux élections municipales sur le sujet des **mobilités actives**.

Nos propositions sont assorties d'un questionnaire. Nous analyserons les réponses des listes candidates. Nous avions déjà adopté cette démarche lors des élections municipales de 2020. Plusieurs de nos propositions ont été intégrées et certaines ont été mises en œuvre, partiellement ou dans leur totalité.

Nous souhaitons rencontrer toutes les listes afin de prendre le temps de discuter des différentes questions abordées.

Nous publierons [sur notre site](#) une synthèse des réponses.

Les sujets évoqués dans ce document sont du ressort de plusieurs échelons : commune, Sicoval, métropole, Tisséo, voire l'état. Le maire de Castanet-Tolosan est pleinement responsable des décisions sur sa commune, tout en ayant de l'influence sur les autres échelons.

Qui sommes-nous ?

L'association 2 pieds 2 roues (2p2r) milite pour une mobilité active et inclusive au quotidien dans l'agglomération toulousaine, accessible à tous, quels que soient l'âge, le genre, les origines ethniques ou la situation physique et économique.

Nous sommes environ 800 adhérent·es à Toulouse et dans une vingtaine d'antennes locales comme la nôtre (Ramonville, Labège, Blagnac, Portet, Tournefeuille, Colomiers...). Nous sommes affiliés et relais d'associations nationales telles la FUB, Rue de l'Avenir, l'AF3V.

L'antenne 2p2r de Castanet-Tolosan regroupe — depuis 2019 — des Castanéen·nes souhaitant promouvoir la pratique du vélo et de la marche en toute sécurité dans notre ville.

Nos actions s'organisent autour de plusieurs axes :

- travail sur les aménagements cyclables et piétons pour être force de proposition et échanger avec la mairie,

- participation à des instances de démocratie participative organisées par la mairie et le Sicoval autour des mobilités,
- participation à des événements organisés avec d'autres associations comme des cafés bricole, la vélorution, etc.

Notre raison d'être

Contribuer à transformer et apaiser l'espace urbain.

Promouvoir les mobilités actives contribue à la santé publique en luttant contre la pollution atmosphérique, et la sédentarité, à la protection de l'environnement en limitant nos émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'au renforcement et à la réactivation des liens sociaux.

[!caution]Notre positionnement sur la voiture

Ce mode est nécessaire pour diverses raisons : usage professionnel, charges lourdes, horaires atypiques, trajets sans alternative à la voiture... Diminuer le nombre de voitures permet de fluidifier la circulation ; cela bénéficie donc aussi à celles et ceux qui ont un usage impératif de leur véhicule.

Rappelons les faits, prouvés par les enquêtes :

- Santé des usagers : L'activité physique quotidienne améliore la santé cardio-vasculaire, musculaire, mentale et la qualité du sommeil. Et en luttant contre la sédentarité, on réduit les risques de diabète, d'obésité, on améliore le système immunitaire.
- Santé publique : Les modes actifs génèrent très peu de pollution et de bruit.
- Efficacité urbaine : Ils permettent des déplacements rapides et fluides, tout en réduisant l'encombrement de la voirie.
- Sécurité routière : les responsables d'accidents mortels (3200 décès par an) sont le fait de véhicules motorisés à 99.5% et non de piétons ou cyclistes
- Coût pour l'usager : La marche et le vélo sont nettement plus économiques que la voiture, tant à l'achat qu'à l'entretien.
- Dépenses publiques : L'infrastructure et l'entretien sont moins coûteux, et la santé collective bénéficie d'économies substantielles.
- Lien social : La marche (et le vélo) facilite les interactions et renforce la convivialité.
- Lutte contre le réchauffement climatique : les modes actifs n'émettent quasiment pas de gaz à effet de serre.

[!note]Question 1

Partagez-vous notre position volontariste pour développer des mobilités actives ?

Votre approche sur les mobilités actives

Coopération avec nous

L'association 2p2r Castanet propose une collaboration et une consultation régulières avec l'équipe municipale pour garantir que les aménagements prennent en compte le point de vue des usagers.

Les objectifs de cette collaboration sont de :

- Travailler ensemble sur une stratégie de développement des mobilités actives, notamment dans le cadre des comités participatifs.

- Renforcer le travail tactique avec la mairie, à condition qu'elle partage dès le départ les plans des travaux d'aménagement et le calendrier des travaux.
- Être consulté sur tout projet d'aménagement de la voirie qui a un impact sur les piétons et les cyclistes.
- Résoudre rapidement les problèmes remontés du terrain.

[!note]Question 2

Vous engagez vous à consulter 2p2r Castanet pour tout projet d'aménagement de la voirie qui impacte les piétons et les cyclistes? Quels moyens de consultation pensez-vous mettre en place (réunions mensuelles, rencontres sur le terrain, partage avec des outils numériques, lien direct avec un responsable des mobilités ...)

Relation avec les citoyens

Démocratie participative

Des instances ont été mises en place pendant la mandature qui se termine : CEM, CCM, etc.

[!note]Question 3

Continuerez vous à travailler le sujet de la mobilité avec les citoyens et les associations via le comité castanéen des mobilités ou une structure équivalente ? Selon quelles modalités ? A quelle fréquence prévoyez vous de le réunir ? Comment comptez vous informer les Castanéens sur les décisions prises et leur suivi ?

Incitation

Si l'amélioration des aménagements est une condition indispensable pour atteindre un report vers les mobilités

actives, il doit s'accompagner d'un effort de promotion et d'incitation au passage à la marche et au vélo.

Notre association agit dans ce sens tout au long de l'année avec des événements comme la vélorution, notre présence à la fête aux parcs, des ateliers pour apprendre à entretenir son vélo, des opérations AYAV devant les écoles et le collège. *Traditionnellement, ces actions sont menées avec le soutien de la mairie pour la logistique et la communication.*

[!note]Question 4

Quel budget allez-vous consacrer aux mesures favorisant l'apprentissage / la mise en œuvre de la pratique du vélo pour les néo-cyclistes (prêt de vélo courte durée, cours de remise en selle, actions de prévention sécurité routière) ?

Formation des services

Des aménagements mobilités de qualité nécessitent une maîtrise et un savoir-faire des agents des services techniques. Le CEREMA propose des formations et fournit une documentation précise sur ces sujets.

[!note]Question 5

Quel plan de formation envisagez-vous pour les agents et les élus ? Allez-vous les inciter à pratiquer le vélo dans le cadre de leurs activités ?

[!note]Question 6

Le CEREMA donne des recommandations sur les aménagements. Vous engagez-vous à respecter ces recommandations et sinon, à expliquer pourquoi vous ne le faites pas ?

Partages avec d'autres acteurs

Question Envisagez-vous de coopérer avec les communes voisines, en particulier celles qui sont aussi au Sicoval, pour harmoniser les aménagements mis en place ?

[!note]Question 7

Envisagez-vous de favoriser une démarche de [labellisation d'entreprise Pro-Vélo](#), comme la ville de Nailloux et le CNES pour la commune et/ou le CCAS ?

[!note]Question 8

Envisagez-vous d'adhérer à une association de collectivités autour de mobilités actives comme le [réseau Vélo et Marche](#) pour partager votre retour d'expérience et d'accéder à un savoir faire sur les mobilités actives ?

Modalités de mise en œuvre des actions communales

Urbanisme tactique

Des aménagements tactiques réalisés, notamment pendant la période du COVID, ont permis des avancées significatives en offrant la possibilité de tester des solutions à moindre coût avant de les pérenniser.

Nous souhaitons développer l'urbanisme tactique à Castanet avec des rues fermées aux automobiles devant les écoles aux horaires d'ouverture ([dispositif "rue scolaire" à Cugnaux](#) ou [à Toulouse](#)).

[!note]Question 9

Quels sont les 2 premiers aménagements tactiques que vous vous engagez à mettre en place durant les 6 premiers mois après l'élection ?

Pour les piétons

Le respect des normes légales est un prérequis pour favoriser la marche (trottoir, passage piéton, arrêt de bus...).

Plans piétons

Actuellement, le Sicoval participe à l'élaboration du **Schéma Directeur d'Agglomération Piéton** sous l'égide de Tisséo Collectivités qui est l'autorité organisatrice des mobilités sur l'agglomération Toulousaine. Ce document aura des impacts sur la mobilité piétonne à Castanet.

[!note]Question 10

Serez-vous un observateur attentif et force de proposition auprès du Sicoval dans l'élaboration de ce document ?

Le PAVE est le **Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics**. Il est obligatoire depuis 2019 pour les communes de plus de 1000 habitants, relancé par le gouvernement en 2024 ([Référence](#)).

[!note]Question 11

Est-ce que vous allez rédiger un PAVE complet pour répondre au cadre légal, avec une obligation de résultat ?

[!note]Question 12

Est-ce que vous pensez faire participer les citoyens à son élaboration ?

Nos propositions pour ces plans

- Mettre les grands axes en accessibilité à 100%
- Mettre en accessibilité les abords de tous les établissements scolaires
- Réaliser des rues scolaires pour toutes les écoles
- Initier un service communal de Pédibus
- Rendre plus piéton le cœur de ville
- Verbaliser le stationnement illicite sur trottoirs et sur les voies cyclables, y compris des 2RM
- Vérifier la conformité des chantiers vis-à-vis des piétons et cyclistes
- Mettre en place une journée sans voiture annuelle dans le centre ville
- Interdire la présence de container sur les trottoirs entraînant le non respect du cheminement sans obstacle de 1m40 par arrêté
- Matérialiser un emplacement de container sur la chaussée ou les enfouir
- Répertorier les panneaux publicitaires non conformes (entraînant le non respect du cheminement sans obstacle de 1m40) et les enlever dans les trois mois suivant le début du mandat.
- Répertorier et corriger tout autre mobilier non conforme
- Remplacer les potelets non conformes sur trottoirs par des balisettes sur chaussée
- Ajouter du mobilier urbain de repos afin que tout point de la ville soit à moins de 400m d'un banc ou autre.
- Ajouter des points d'eau
- Supprimer les feux quand cela favorise le piéton
- Ajouter des feux à déclenchement immédiat comme devant la MJC et Avenue du Lauragais (près de l'arrêt bus Chemin du Carrelet).
- transformer l'allée Alboraya qui traverse le parc des Fontanelles et permet de relier le lac en aire piétonne. Ceci pour rendre aux piétons le rôle d'usagers principaux : l'utilisation de panneaux "interdit aux véhicules motorisés" impose théoriquement aux piétons de circuler à droite en file indienne y compris les enfants.

Pour les cyclistes

Réseau Express Vélo

[!note]Question 13

Serez-vous un observateur attentif et force de proposition auprès des collectivités maîtres d'ouvrage du REV2 au de Toulouse et sa connexion avec le REV1, avec une qualité \geq minimum défini par le guide des aménagements de Tisseo Collectivités en respectant les piétons. Envisagez vous des réflexions et des actions conjointes avec les autres communes impactées ?

Plan vélo

[!note]Question 14

Pensez-vous élaborer un plan vélo sur la commune de Castanet ? comment voyez vous l'articulation avec celui du Sicoval ?

Nos propositions pour ce plan

- Adopter des mesures d'accompagnement de la pratique du vélo
- Introduire le service veloToulouse : des stations à Castanet
- Doter 100% des feux de panneaux M12 (*) deux directions par défaut (droite et en face)
- Améliorer le stationnement vélo notamment avec des abris couverts,
- Réaliser un plan de circulation offrant une continuité cyclable
- Améliorer la signalisation sur les rues à double sens cyclable.
- Marquer systématiquement le régime de priorité entre automobilistes, transport en commun, cyclistes et piétons (le principe PICTA)
- Mieux entretenir le réseau existant
- Avertir le SICOVAL en cas de dégradation du SDCA (Schéma Directeur Cyclable Agglomération) et suivre les actions du SICOVAL pour y remédier
- Respecter le cahier des recommandations de Tisseo collectivités 2024 pour les aménagements cyclables qualitatifs
- Les élus doivent avoir la connaissance de la loi LOM

Pour les automobilistes

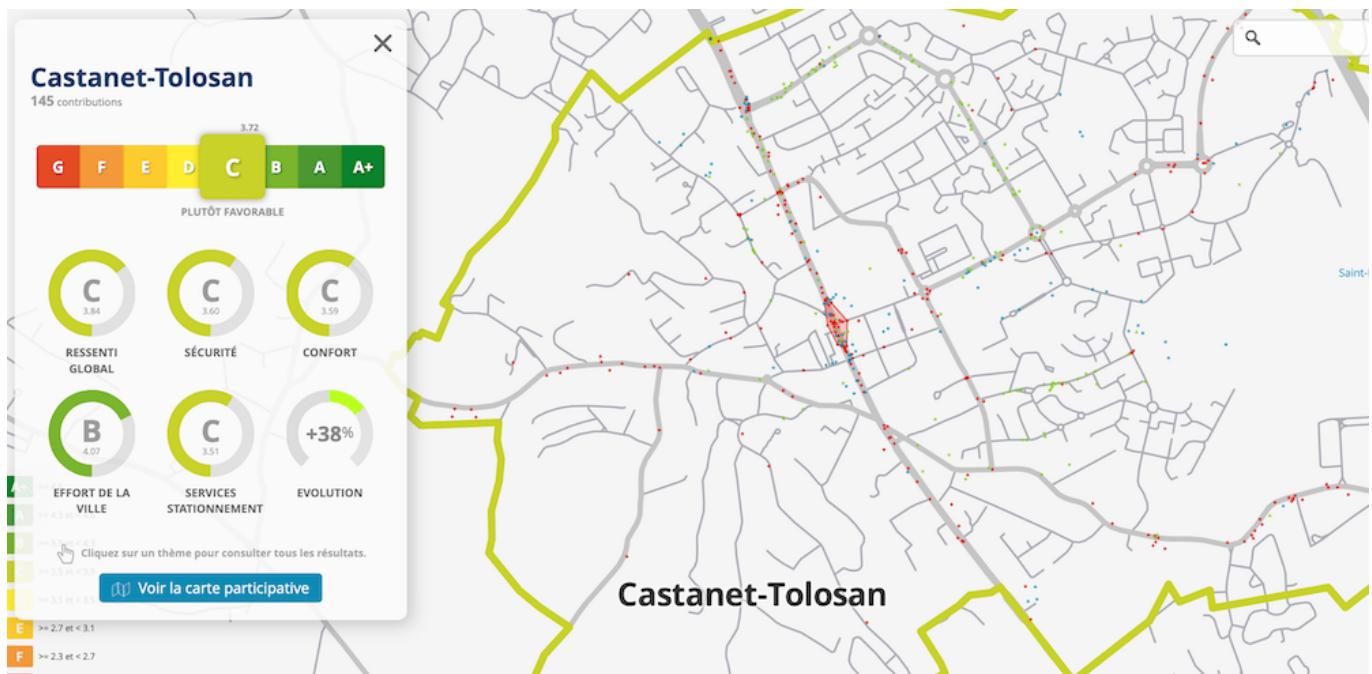
La zone 30 est en place à Castanet depuis septembre 2024.

[!note]Question 15

Est ce qu'à votre avis, les aménagements correspondant à la Zone 30 améliorent l'apaisement de la circulation en favorisant la cohabitation des mobilités actives (piétons et cyclistes) avec les mobilités motorisées (dans toute la zone et 24h/24h) ? Si oui, quels sont les éléments qui permettent de l'affirmer ? Si non quelles sont les améliorations possibles ?

Actions sur les problèmes remontés du terrain

Nos sources sont nos articles et le baromètre vélo 2025 de la FUB :



CVCB 113

C'est de loin la zone où les usagers ont fait remonter le plus de problèmes pour la pratique du vélo, comme le montre le baromètre vélo 2025 de la FUB.

Réalisé en 2020 — cela partait d'une bonne intention — cet aménagement d'une circulation sur la RD813 très fréquentée avec une voie centrale banalisée s'est avéré être un échec. Nous avons rappelé de nombreuses fois dans nos articles et notre communication sa dangerosité.

Nous proposons de supprimer cet aménagement inadapté et de réaliser une véritable continuité cyclable, en supprimant les stationnements dans la partie centrale.

[!note]Question 16

Quelle est votre position ?

Rond-point Verte prairie

Réalisé en 2023, l'aménagement avec un anneau vert sur ce carrefour est finalement très peu utilisé par les cyclistes. Nous avions expliqué [les problèmes qu'il soulève](#)

[!note]Question 17

Quelle est votre position ?

Carrefour RD79/113

Rien n'a été fait sur ce carrefour à l'entrée de la ville en venant de Péchabou (par la RD813) ou Escalquens (par la RD79). Nous avons fait une proposition d'aménagement qui n'a pas été retenue.

[!note]Question 18

Quelle est votre position ?

Carrefour RD813/ avenue des peupliers

Des travaux ont été réalisés fin 2025. Nous avons publié un [article sur cette réalisation](#). Nous avons 2 propositions pour l'améliorer :

1. l'utilisation d'un cédez le passage pour l'arrivée de la piste cyclable avec toutes les autres voies équipées d'un feu n'est pas conforme. Nous proposons le remplacement du cédez le passage par un feu.
2. le feu piéton — et donc le cycle pour la traversée de l'avenue des peupliers au niveau de ce carrefour — passe au vert uniquement sur un appui dont la prise en compte est assez longue. De plus, il demande au cycliste de redevenir piéton pour l'appui. Nous proposons l'ajout d'un bouton d'appui au niveau de la traversée cyclable et une prise en compte plus rapide.

[!note]Question 19

Mettez-vous en œuvre ces propositions ?

Carrefour de l'entrée en venant de Labège

Nous proposons de faire un cheminement sécurisé pour les piétons entre les 2 grands magasins de cette zone commerciale.

Nous proposons de remettre à 50 la limite de vitesse sur la portion entre ce rond-point et le canal du Midi.

[!note]Question 20

Mettez-vous en œuvre ces propositions ?

Centre ancien

Des travaux ont été réalisés rue de Broc fin 2025. Nous avons publié [cet article](#) dans lequel nous proposons des améliorations.

[!note]Question 21

Mettez-vous en œuvre ces propositions ?

Avenue du Dr Delherm

Revoir l'éclairage installé au sol qui éblouit les cyclistes.

Supprimer les "céder de passage" sur la piste cyclable vers la piscine.

[!note]Question 22

Mettez-vous en œuvre ces propositions ?

Pour finir

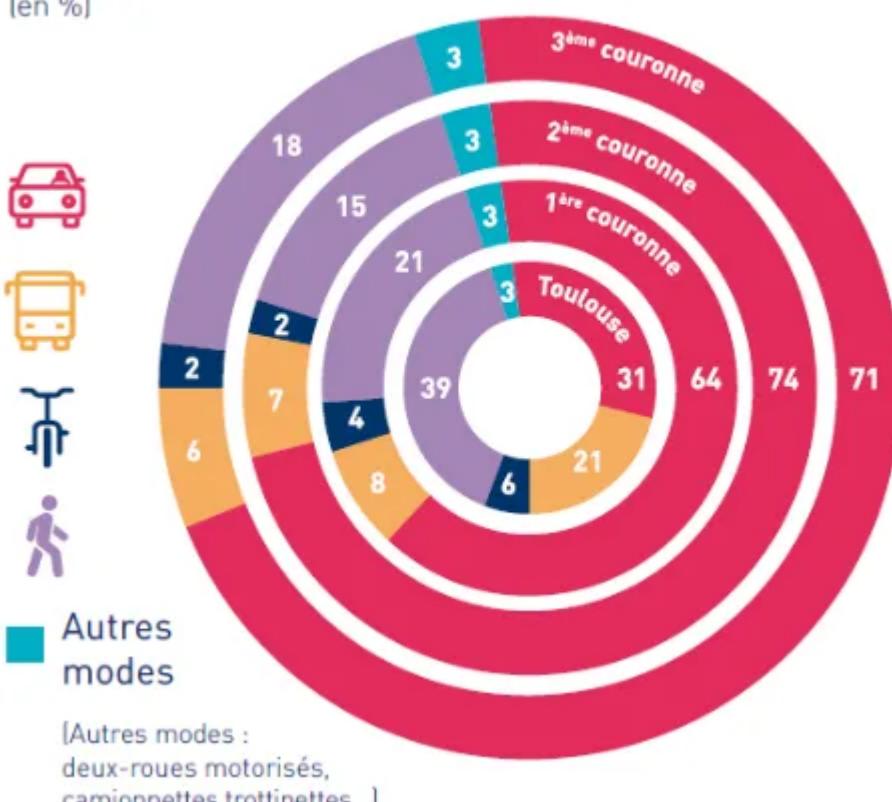
Les objectifs que nous proposons

Des villes comme Amsterdam ou Copenhague atteignent jusqu'à 35% des déplacements à vélo.

Concernant la marche, de grandes villes affichent des parts allant parfois jusqu'à 50%. Voici l'existant selon l'enquête EMC2 de Tisseo publiée en 2024.

Parts modales selon le lieu de résidence

[en %]



Voici les objectifs que nous proposons pour 2035, Castanet-Tolosan étant une ville de la 2e couronne :

Secteur Castanet-Tolosan (No 209) 2023 objectifs 2035

part modale marche	35%	45%
--------------------	-----	-----

par modale vélo	2%	10%
-----------------	----	-----

[!note]Question 23

êtes-vous d'accord avec ces objectifs ? si non quels sont les objectifs que vous proposez ?

Votre conclusion

[!note]Question 24

Qu'avez-vous pensé de ce questionnaire, avez-vous un mot à ajouter ?